

M A I R I E
D E
S A I N T - P E V E R



**COMPTE-RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 30 JUIN 2017.**

L'an deux mille dix-sept le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean JOURDEN, Maire.

Présents :

Messieurs Jean JOURDEN, Guy MOISAN, Pascal MARTIN, Pascal BOULEVARD, Guillaume THORAVAL et Mesdames Pascale LE YAN, Hélène ALLAINGUILLAUME.

Absents :

Monsieur Stéphane JOUAN (procuration à M. Guy MOISAN)
Madame Françoise KERYER.
Madame Gaëlle MENOÛ.
Josiane LE GUENNIÛ (procuration à Mme. Hélène ALLAINGUILLAUME).

Date de convocation : 27 juin 2017

Ordre du jour :

1. Compte-rendu du conseil d'école et sa validation ;
2. Evolution des rythmes scolaires ;
3. Questions diverses.

Le quorum étant atteint, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Madame Pascale LE YAN propose sa candidature,

A l'unanimité, Madame Pascale LE YAN est nommée par le conseil secrétaire de séance.

6-06/2017 - Compte-rendu du conseil d'école et sa validation

Mme. Pascale LE YAN, 3^{ème} adjointe, explique au conseil municipal que Florence LANNE, remplaçante du directeur de l'école publique Angela Duval, a rempli sa mission avec succès pour cette fin d'année scolaire 2016/2017.

Mme. Pascale LE YAN informe l'assemblée que la nouvelle directrice s'est présentée et qu'il y a une bonne entente entre les enseignantes.

De plus, 67 enfants dont 7 très petites sections seront présents pour la rentrée 2017/2018.

Après lecture du compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} trimestre, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le compte-rendu du conseil d'école.

7-06/2017 – Evolution des rythmes scolaires

Ce sont 31 familles qui ont répondu au questionnaire concernant les TAP. La majorité (19/31) souhaite garder les 4,5 jours. Les raisons invoquées sont les problèmes de garde le mercredi matin et l'avantage des 5 matinées de travail scolaire.

Le maintien des 4,5 jours a donc été décidé pour le R.P.I.

Mais les TAP ne sont pas maintenus à saint Adrien, cela entraîne un changement d'horaires, les enfants arrêteront l'école à 15h 35 tous les jours. Un service de garderie gratuite sera ensuite mis en place de 15h35 à 16h20, heure d'arrivée du bus.

Les T.A.P sont maintenus à Saint-Pever mais ils changent de jours. Ils auront de nouveau lieu les mardis et vendredis.

Il est rappelé que cette nouvelle organisation ne prendra effet qu'après validation de la direction académique.

Le conseil municipal, à l'unanimité valide le maintien des 4,5 jours d'école par semaine ainsi que le maintien des TAP pour St-Pever les mardis et vendredis pour l'année scolaire 2017/2018.

8) Questions diverses

a) Travaux salle polyvalente

Les propositions évoquées sont :

- refaire le dessus du bar de la salle polyvalente (installer une plaque trepa autour avant la pose des radiateurs)
- poser des radiateurs
- changer le téléphone de la salle

b) Recensement de la population

Mme. Pascale LE YAN informe l'assemblée que le recensement de la population aura lieu du 17 janvier 2018 au 18 février 2018.

c) Fenêtre de l'école

Les fenêtres de l'école primaire de St-Pever vont être refaites aux prochaines vacances de la Toussaint.

d) Travaux de l'église

M. Sébastien CLOAREC à refait le plafond abimé de l'église. Il faudra prévoir l'intervention d'un couvreur afin de réparer les fuites.

De plus, les dalles sont à remettre.

e) Nouvelles horaires d'ouverture au public de la mairie à compter de juillet 2017

Lundi : 9h00/12h00

Mardi : 9h00/12h30-14h00/17h00

Mercredi : fermé

Jeudi : 9h00/12h00

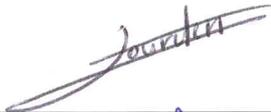
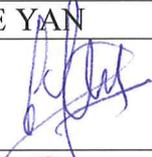
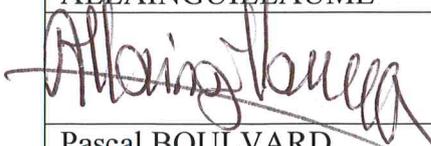
Vendredi : 9h00/12h30-14h00/17h00

f) Entretien des routes

L'entreprise « Forestier » passera pour l'entretien des routes courant juillet 2017.

La séance est close à 22h00.

A SAINT PEVER, le 30 juin 2017.

Jean JOURDEN	Guy MOISAN	Pascal MARTIN
		
Pascale LE YAN	Josiane LE GUENNIU Absente (procuration à Mme. Hélène ALLAINGUILLAUME)	Guillaume THORAVAL
	Gaëlle MENO	
Hélène ALLAINGUILLAUME	Absente	Stéphane JOUAN
	Françoise KERYER	Absent procuration à Guy MOISAN
Pascal BOULVARD	Absente	
